

## NOTE AUX AGENTS- ES n°043

### **Objet : Préparation aux concours et examens professionnels – second semestre 2018**

Le CNFPT procède actuellement et jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2018 au recensement pour les inscriptions aux préparations aux concours et examens. Ce délai est impératif, le CNFPT n'accepte aucune dérogation pour inscription tardive.

Vous trouverez ci-joint un tableau récapitulatif des préparations concernées et dans TOTEMS (rubrique ressources humaines - concours et examens - informations pratiques) ou auprès de votre cellule ressources humaines, le calendrier et la présentation de tous les dispositifs.

Chaque préparation à un concours ou un examen est adaptée en fonction du programme des épreuves. Selon le concours ou l'examen préparé, différents types de formations sont proposés :

- en présentiel,
- en présentiel et à distance,
- à distance,
- avec des outils d'autoformation...

La majorité des préparations sont soumises à un test d'accès. Selon le résultat obtenu, vous pourrez :

- intégrer directement la préparation,
- avoir à suivre une formation « tremplin » préalable à l'entrée dans la préparation,
- être orienté vers une remise à niveau ou une formation complémentaire adaptée à vos besoins.

Pour vous inscrire à une préparation concours/examen, vous devez remplir un bulletin d'inscription disponible dans TOTEMS ou auprès de votre cellule ressources humaines. Cette dernière le fera parvenir, avec l'accord de votre hiérarchie au service Emploi formation insertion au plus tard le **24 septembre 2018**.



Calendrier prépas  
inscription octobre :

Signé

Ariel JANIN  
Directeur adjoint

---